



OBJET Appel de candidatures : postes de directeur scientifique associé (DSA)

Chers membres du CCNV,

Alors que le CCNV prépare la relève de sa direction et une éventuelle transition vers la phase IV (2029-2034), nous invitons des chercheurs et chercheuses dynamiques et visionnaires à poser leur candidature au rôle de **directeur scientifique associé (DSA)**. Nous cherchons actuellement à pourvoir **deux (2) postes** de DSA afin de renforcer et de compléter l'expertise de l'équipe de direction actuelle.

Les DSA jouent un rôle déterminant en assurant un leadership partagé aux côtés du directeur scientifique (DS), notamment en représentant le CCNV, en définissant et en renforçant son impact, ainsi qu'en contribuant à l'orientation stratégique du principal réseau canadien de recherche sur la maladie d'Alzheimer et les troubles neurocognitifs.

Une description complète des *Rôles et responsabilités des directeurs scientifiques associés du CCNV* est jointe. Elle comprend des renseignements importants sur la nomination, l'admissibilité et les rôles particuliers.

Domaines d'intervention spécialisés

Bien que tous les DSA partagent des responsabilités principales, notamment l'engagement à l'échelle nationale et internationale, la gouvernance, la mobilisation des connaissances, la mise en valeur de l'impact et d'autres activités clés, chaque personne nommée se verra attribuer un domaine d'intervention principal afin de renforcer la capacité du CCNV :

- **Collaboration et partenariats externes** : Établir et maintenir des relations externes stratégiques qui renforcent le financement, la portée et l'influence du CCNV.
- **Collaboration et intégration internes** : Renforcer la collaboration, l'harmonisation et les synergies internes au sein du CCNV.
- **Subventions stratégiques et nouvelles initiatives** : Repérer, élaborer et diriger de nouvelles possibilités de financement et des initiatives stratégiques alignées sur la mission du CCNV.

Planification à deux volets : relève et préparation à la phase IV

Une particularité de la phase III du CCNV (2024-2029) est que les nouveaux DSA collaboreront activement avec la haute direction afin de :

- Définir les priorités stratégiques et élaborer une proposition pour la phase IV (2029-2034).
- Élaborer des protocoles de transfert des connaissances afin d'assurer la continuité des opérations.
- Participer au processus de transition du DS. **Remarque** : les DSA sont pleinement admissibles et encouragés à poser leur candidature au poste de DS une fois celui-ci affiché publiquement.
- S'acquitter d'autres tâches, au besoin.

Comment soumettre sa candidature

Si vous souhaitez contribuer à l'avancement de la mission du CCNV et veiller à ce que le Consortium demeure un chef de file de la recherche sur la neurodégénérescence, nous vous encourageons vivement à poser votre candidature. Pour que leur candidature soit prise en considération, les personnes intéressées doivent soumettre :

- Une lettre adressée au Comité de sélection des DSA du CCNV décrivant leur intérêt pour le poste de DSA, leur expérience pertinente en leadership et un domaine d'intervention spécialisé;
- Deux (2) lettres d'appui; et
- Une copie de leur curriculum vitae (CV).
- **Remarque** : Le processus officiel de recherche et de nomination d'un DSA respectera la *Politique sur la nomination aux postes de leadership*. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du CCNV : <https://ccna-ccnv.ca/policies/>

Le CCNV s'engage à favoriser un environnement inclusif, diversifié, équitable et accessible dans tous les aspects du Consortium. Nous encourageons les candidatures de personnes aux parcours, identités, capacités, genres, orientations sexuelles et expériences variés. Si vous avez besoin de mesures d'adaptation pour participer pleinement à l'une ou l'autre des étapes du processus de recrutement, veuillez communiquer avec nous.

Veuillez envoyer votre candidature par courriel et adresser toute question concernant le poste à Alexandra Sosnowski, coordonnatrice du réseau du CCNV (asosnowski@research.baycrest.org), en indiquant comme objet « Poste de directeur scientifique associé du CCNV », **au plus tard le 6 novembre 2026.**

Merci.



Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement

Directeurs scientifiques associés

Rôle et responsabilités

Version 3.0

- 1. Résumé du poste :** Les directeurs scientifiques associés (DSA) appuieront le directeur scientifique (DS) dans l'avancement de la mission du Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement (CCNV). En plus d'assumer des responsabilités de leadership partagées, chaque DSA aura un domaine de spécialisation défini, aligné sur les priorités stratégiques du CCNV. Les DSA joueront un rôle clé de leadership en représentant le CCNV, en favorisant des partenariats stratégiques, en démontrant son impact, en renforçant l'engagement et en contribuant à l'orientation scientifique du Consortium. Une particularité de la phase III du CCNV (2024-2029) est que les DSA contribueront aux efforts parallèles de planification de la relève du directeur scientifique (DS) et d'une éventuelle transition vers la phase IV (2029-2034).
- 2. Responsabilités principales (communes pour les deux DSA) :** Les DSA doivent contribuer aux responsabilités principales suivantes, étant entendu que la charge de travail et l'importance accordée à chacune varieront selon le rôle et l'expertise de la personne :
 - 2.1 Représenter le CCNV lors de réunions scientifiques nationales et internationales, de discussions sur les politiques et d'activités de mobilisation des parties prenantes.
 - 2.2 Contribuer à l'orientation stratégique du CCNV, en veillant à l'harmonisation avec les objectifs, les priorités de recherche et les possibilités de financement du Consortium.
 - 2.3 Rechercher et développer des partenariats dans la région géographique ou le domaine d'expertise du DSA, notamment avec des sociétés pharmaceutiques, des entreprises de biotechnologie, des organisations des secteurs public et privé, des décideurs et des organismes gouvernementaux.



- 2.4 Collaborer avec les décideurs, les groupes de défense des droits et des intérêts et les organismes de financement afin d'accroître la visibilité et l'impact des initiatives de recherche du CCNV.
- 2.5 Participer aux réunions de gouvernance du CCNV, notamment aux discussions des comités consultatifs, au Comité exécutif de la recherche (CER), au Conseil du CCNV et aux groupes de travail, au besoin.
- 2.6 Contribuer aux activités de mobilisation des connaissances, notamment les ateliers, les webinaires et les activités de mobilisation du public.
- 2.7 Appuyer le DS afin de favoriser les synergies et la collaboration au sein du CCNV.
- 2.8 Appuyer le DS dans l'orientation du CER, du Pôle de soutien à la recherche sur les troubles neurocognitifs (« Pôle de soutien ») et des plateformes afin d'atteindre les objectifs du CCNV et d'accroître l'impact du Consortium.
- 2.9 Appuyer le DS dans l'orientation, l'harmonisation et le renforcement des rôles et responsabilités des dirigeants du CCNV, notamment les responsables de thèmes, du Pôle de soutien et des plateformes ainsi que les responsables des comités, afin d'assurer une gouvernance efficace, la reddition de comptes et l'atteinte des objectifs du CCNV.
- 2.10 Appuyer le DS afin de favoriser l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité (IDEA) dans l'ensemble de ses activités, notamment la recherche, la gouvernance, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, la formation et le renforcement des capacités.
- 2.11 Appuyer le DS dans l'intégration des chercheurs en début de carrière et des stagiaires à la structure de gouvernance du CCNV afin d'assurer la pérennité du Consortium et de favoriser leur intégration à la communauté scientifique canadienne.
- 2.12 Appuyer le DS afin de renforcer la capacité du CCNV à définir, mesurer et communiquer son impact. Cela comprend le soutien à la collecte, à la synthèse et à l'interprétation des principaux indicateurs de rendement et des indicateurs d'impact aux fins de production de rapports, en collaboration avec le DS et l'équipe des opérations du CCNV.

3. Rôles spécialisés des DSA : En plus des responsabilités communes ci-dessus, chaque DSA se verra attribuer un domaine d'intervention principal, avec la



contribution des autres DSA, au besoin. Ces rôles sont complémentaires et conçus pour renforcer collectivement la capacité de leadership du CCNV :

3.1 **DSA – Collaboration et partenariats externes.** Ce DSA se concentrera sur l'établissement et le maintien de relations externes stratégiques qui renforcent le financement, la portée et l'influence du CCNV. Les responsabilités peuvent comprendre :

- 3.1.1 Repérer, développer et maintenir des partenariats avec l'industrie (p. ex., les secteurs pharmaceutique, biotechnologique et technologique), le gouvernement, les organismes sans but lucratif et les partenaires du secteur privé.
- 3.1.2 Soutenir la participation à des initiatives et consortiums de recherche internationaux qui correspondent aux priorités du CCNV.
- 3.1.3 Représenter le CCNV dans des discussions externes afin de positionner le CCNV comme un chef de file national et international de la recherche sur la neurodégénérescence.

3.2 **DSA – Collaboration et intégration internes.** Ce DSA se concentrera sur le renforcement de la collaboration, de l'harmonisation et des synergies internes au sein du CCNV. Les responsabilités peuvent comprendre :

- 3.2.1 Repérer les possibilités de synergie et d'intégration entre les thèmes, les équipes, les plateformes, le Pôle de soutien et le Centre des opérations du CCNV.
- 3.2.2 Travailler en étroite collaboration avec les responsables de thèmes, du Pôle de soutien et des plateformes, les responsables de comités et le Centre des opérations du CCNV afin d'améliorer la coordination.
- 3.2.3 Faciliter la communication et la collaboration entre les groupes de direction du CCNV.
- 3.2.4 Conseiller le DS sur les améliorations structurelles ou les améliorations de processus susceptibles d'accroître l'efficacité, la cohésion et l'impact collectif au sein du CCNV.
- 3.2.5 Soutenir le fonctionnement des structures de gouvernance et des comités du CCNV (p. ex., le CER et le Conseil du CCNV) en contribuant à l'identification et au recrutement de nouveaux membres dans le cadre des rotations prévues; contribuer à leur orientation afin d'assurer une compréhension claire des rôles et responsabilités.



- 3.3 **DSA – Subventions stratégiques et nouvelles initiatives.** Ce DSA se concentrera sur l'identification, l'élaboration et la direction de nouvelles possibilités de financement et d'initiatives stratégiques alignées sur la mission du CCNV. Les responsabilités peuvent comprendre :
- 3.3.1 Analyser le paysage du financement afin de repérer les occasions de financement par subvention qui conviennent bien au Pôle de soutien et aux plateformes du CCNV, ainsi qu'aux priorités émergentes.
 - 3.3.2 Coordonner l'élaboration de demandes de subventions de grande envergure réunissant plusieurs chercheurs et de nouvelles initiatives à l'échelle du Consortium.
 - 3.3.3 Soutenir la collaboration entre les programmes afin de répondre à des possibilités de financement complexes ou interdisciplinaires.
 - 3.3.4 Travailler en étroite collaboration avec le DS afin de renforcer la diversification et la croissance à long terme du financement du CCNV.

4. Planification de la relève et de la phase IV : L'administration centrale du CCNV prépare activement une éventuelle transition vers la phase IV ainsi que la relève du DS. Afin d'assurer la continuité et d'orienter la stratégie à long terme, les DSA joueront un rôle déterminant dans l'élaboration de la vision de la future direction scientifique. Les principales responsabilités comprennent, sans s'y limiter :

- 4.1 Travailler en étroite collaboration avec le DS afin de redéfinir les priorités, d'élargir le réseau et d'élaborer la feuille de route pour la phase IV. Cela comprend la participation aux consultations auprès des parties prenantes et le soutien au processus de présentation de la demande.
- 4.2 Établir des protocoles de transfert des connaissances et les mécanismes appropriés nécessaires au maintien d'opérations continues et stables.
- 4.3 Participer au processus de transition du DS, étant entendu que les DSA sont pleinement admissibles et encouragés à poser leur candidature au poste de DS une fois celui-ci affiché publiquement.

5. Qualifications :

- 5.1 Expertise reconnue en recherche sur la neurodégénérescence, le vieillissement ou un domaine connexe.



- 5.2 Solide réseau dans les milieux universitaire, industriel et/ou des politiques publiques.
- 5.3 Expérience en direction de collaborations de recherche et en obtention de financement.
- 5.4 Capacité à mobiliser des parties prenantes externes, notamment des organismes gouvernementaux, des partenaires du secteur privé et des groupes de défense des droits et des intérêts.
- 5.5 Leadership démontré dans le cadre d'initiatives scientifiques et stratégiques.

6. Pourquoi envisager ce rôle?

- Vous vous intéressez à des rôles de leadership qui peuvent contribuer à façonner la recherche sur les troubles neurocognitifs au Canada.
- Vous souhaitez contribuer à ce que la recherche sur les troubles neurocognitifs au Canada bénéficie de partenariats axés sur l'impact au sein de l'écosystème des troubles neurocognitifs.

Vous croyez aux avantages des synergies de recherche à grande échelle et vous vous engagez à faciliter la collaboration.

Il s'agit d'un rôle bénévole qui exige un engagement prévu de 8 à 12 heures par mois. Le nombre d'heures peut varier selon la nature du travail et les besoins de l'organisation.

Remarque : Les principales responsabilités et la charge de travail seront partagées entre plusieurs DSA. Par conséquent, la personne idéale possédera des compétences qui complètent et renforcent la structure de leadership du CCNV, y compris les DSA actuellement en poste.

Les DSA joueront un rôle déterminant dans l'avancement de la mission du CCNV et veilleront à ce que le Consortium demeure un chef de file de la recherche sur la neurodégénérescence au Canada et ailleurs dans le monde.

Le processus officiel de recherche et de nomination d'un DSA respectera la *politique sur la nomination aux postes de leadership*. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du CCNV : <https://ccna-ccnv.ca/policies/>